La nounou radicalisée de Triel-sur-Seine (78) terrorise toute une famille

06/11/2020 à 14h36



Une **nounou de 23 ans** a été condamnée pour avoir gravement menacé toute la famille l'accueillant, entre le **31 octobre et le 2 novembre** 2020, à **Triel-sur-Seine (Yvelines)**. Le tout pour un litige au montant dérisoire: 50 euros.

Le couple victime a également découvert le profil inquiétant de la jeune femme, celui d'un début de **radicalisation religieuse**.

(…)

Juliette ne va pas l'entendre de la même oreille.

« Espèce de bourge de Triel. L'esclavagisme est terminé. Je sais où t'habites, dans quelle école vont tes enfants. »

La victime recevra d'autres menaces.

« Je vais vous balafrer le visage de l'oreille jusqu'à la gorge. T'as quatre jours pour me donner l'argent. »

Les menaces? « C’était mon dealer »

Confrontée à ces propos, Juliette tentera de se dédouaner.

« C’est mon dealer des Mureaux qui a utilisé mon téléphone dans mon dos. Je n’ai pas menacé. J’ai insulté. Je n’ai pas su me retenir. Je regrette de tout mon cœur de leur avoir mal parlé. »

« Dans quel monde vit-on ? »

Pour les victimes, difficile de s’exprimer devant le tribunal. Les mots sont noyés dans les sanglots qui montent.

« Depuis tout cela, on vit ans la peur. On ne dort plus. On a fait poser des caméras. Cinq vies, dont trois enfants, sont menacées pour 50 euros. Dans quel monde vit-on ? »**Les victimes.**

Un début de radicalisation

En parallèle à cette affaire, la police a découvert chez Juliette de quoi s’inquiéter. Des messages à caractère islamique. Un expert psychiatrique a d’ailleurs diagnostiqué « **une radicalisation religieuse.** » Ils ont aussi mis la main sur des plants de cannabis.

actu.fr